

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Revaion

Réunion du jeudi 6 octobre 2016 – Local Porte-Joie



Michel Guéroult,  
coprésident habitant



Catherine AURELE,  
coprésidente élue



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

• **Place Porte Joie** : des conseillers de quartier évoquent divers désordres place Porte Joie : des incivilités routières avec notamment du stationnement anarchique. La barrière cassée a aggravé la situation ces derniers temps. Le mauvais état de l'escalier est également mentionné et présente des risques de chute. Une vérification de la domanialité sera faite pour identifier à qui incombe la responsabilité d'entretien et de remise en état de ces espaces.

• **Boulevard Pasteur** : le cadre de la police municipale donne les résultats du radar pédagogique qui sont plutôt corrects. Un conseiller de quartier indique que l'emplacement du radar n'était pas forcément le plus pertinent. Le service voirie de la Ville apportera une explication.

• **Square Georges Brassens** : le policier indique que ce parc fait toujours l'objet d'une vigilance accrue de la part de la police municipale.

• **Rue Hector Berlioz** : une conseillère de quartier signale des aboiements de chien insupportables. Le cadre de la police municipale rappelle qu'il est très compliqué en pareille situation de caractériser l'aboiement avec trouble anormal du voisinage. Il est préférable d'engager une médiation avec le propriétaire de l'animal.

### ➤ Retour de l'action «droits et responsabilités» au collège Gérard Philippe : organisation d'une réunion de bilan et reconduction en 2016- 2017

Plusieurs conseillers de quartier ont participé à cette action de sensibilisation des élèves de 5<sup>e</sup> du Collège Gérard Philippe sur leurs droits et devoirs. Au total, les conseillers de quartier ont rencontré 6 classes de 5<sup>e</sup>, soit 166 élèves au cours de 6 interventions. Pour cette première édition, le bilan est très positif tant du point de vue du collège qui s'est fortement mobilisé sur cette action que du côté des conseillers de quartier. Les échanges ont été différents d'une classe à l'autre. Globalement les élèves se sont montrés intéressés, leurs questions sont souvent pertinentes et bien en lien avec les réalités du quotidien.

L'exposition qui vient en support à cette action a pu ensuite être vue pendant 15 jours au CDI par un nombre d'élèves encore plus grand.

### ➤ Point sur la prospective scolaire et impacts sur le groupe scolaire Revaion

La Ville a engagé une étude de prospective scolaire pour connaître les besoins en accueil scolaire dans les années à venir au vu des programmes immobiliers en cours et à venir. La tendance pour le groupe scolaire Revaion est d'envisager une extension de quelques salles de classes dont le périmètre précis sera connu lors du quatrième trimestre de cette année. La Ville envisage de faire coïncider des travaux d'agrandissement de l'école à un programme assez ambitieux de réhabilitation énergétique et de rénovation des bâtiments. La maîtrise d'ouvrage pourrait être confiée à la Société Publique Locale OSER dans laquelle la Ville est actionnaire depuis 2012 et dont l'objet principal est de mener des opérations de rénovation énergétique.

### ➤ Demande d'informations sur l'Opération de Renouvellement Urbain et sur les travaux sur l'avenue Jean Jaurès et point sur la communication souhaitée sur ces chantiers

L'avenue Jean Jaurès fait l'objet d'une requalification importante qui se terminera

au printemps 2017. Il est demandé au représentant de la Métropole de rappeler aux entreprises que leurs véhicules doivent être stationnés sur les espaces délimités à cet effet au sein des chantiers. Le conseil de quartier prend acte qu'il n'est pas possible d'empêcher les salariés de ces entreprises de se garer sur l'espace public. L'approvisionnement des chantiers peut poser problème par moment lorsque plusieurs poids lourds se présentent en même temps. Les conseillers de quartier sont inquiets de l'inclinaison de certains platanes et du décaissement réalisé pour certains d'entre eux. Ils demandent que le service ad hoc de la Métropole puisse apporter une expertise dans les plus brefs délais au regard notamment du cahier des charges métropolitain qui est très exigeant en la matière. Concernant certains chantiers de construction immobilière qui ont généré des nuisances cet été, il a été demandé que les matériaux terreux soient humidifiés afin de bloquer les poussières ; dans certains cas les matériaux ont été recouverts d'une bâche lors de forts vents.

### ➤ Réflexion sur les liaisons routières et piétonnes entre la nouvelle zone du Triangle et la zone plus ancienne du quartier

Le conseil de quartier souhaite savoir si une étude est en cours pour travailler un projet de liaison entre les nouvelles constructions de la ZAC Berliet, le groupe scolaire de Revaion et plus généralement la zone la plus ancienne du quartier. Il est rappelé que la Ville a acheté il y a plusieurs années une propriété impasse Erik Satie en vue d'une future liaison mode doux entre le Triangle de Revaion et le centre ville. La Ville est très attentive aux Déclaration d'Intention d'Aliéner concernant ce secteur afin de préempter le cas échéant. Il est proposé que le conseil de quartier crée un groupe de travail pour réfléchir à ces questions de déplacements. Une enquête pourrait être administrée auprès des nouveaux habitants.

### ➤ Point sur la propreté dans le quartier et lien avec les services de la Métropole.

Le conseil de quartier constate que le nettoyage urbain sur la voirie se dégrade.

Les bouches d'égout sont de plus en plus souvent encombrées de différents débris et feuilles d'arbres. Il est rappelé qu'en cas d'urgence il ne faut pas hésiter à appeler le service métropolitain GRECO (téléphone 04 78 63 40 00) dont la réactivité n'est plus à démontrer. Un débat s'engage sur les différents niveaux de responsabilités entre la Ville et la Métropole, sur les partenariats possibles pour améliorer cette situation. Des contacts hebdomadaires entre les services de la Ville et ceux de la Métropole ont lieu pour faire un point sur les différents problèmes. La Ville dispose bien des fréquences de nettoyage retenues par la Métropole, mais le problème est que l'offre de service de la Métropole est insuffisante avec des fréquences de passage sous dimensionnées. En termes de perspectives intéressantes, la Métropole et la Ville travaillent sur le contenu du contrat qui sera signé dans les mois à venir entre les deux collectivités dans le cadre du pacte Métropolitain. La propreté urbaine fait partie des priorités de l'exécutif pour ce futur contrat. Une rationalisation des moyens d'action de la Ville et de la Métropole sera recherchée dans le cadre d'un principe de bons échanges, une collectivité pouvant intervenir sur le domaine de l'autre et réciproquement.

### ➤ Point jardins de poche : rue du Professeur Roux, route de Lyon et perspectives pour les pieds d'arbres devant la Maison de quartier

- **Rue du professeur Roux** : deux pieds d'arbres sont magnifiquement entretenus.
- **Route de Lyon** : un pied d'arbre fait l'objet d'un jardin de poche pour lequel le service espaces verts de la Ville vient d'aménager, à la demande du jardinier concerné, une lisse en bois pour empêcher les voitures de stationner dessus.
- **Rue Michelet** : une conseillère de quartier a fait du porte à porte pour sensibiliser les habitants de ce secteur à l'entretien des pieds d'arbres sous forme de jardins de poche. Au total c'est une dizaine de pieds d'arbres qui pourraient être fleuris. L'AMAP est également associée à cette démarche. Les habitants ont réservé un accueil favorable à cette proposition.

### ➤ Animations fête des lumières 2016 : point sur l'organisation possible

Un groupe se constitue pour préparer une animation comme les années passées.

La question de la logistique à partir du local Porte Joie doit être précisée. **Tous les habitants qui souhaitent s'investir dans l'organisation de cet événement peuvent dès à présent contacter le service démocratie locale soit par téléphone au 04 72 23 49 40 soit par courriel : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)**

### ➤ Tableau de bord

Le conseiller de quartier référent passe en revue les différentes questions inscrites au tableau de bord et fait un point sur leur traitement. Il est souligné la bonne implication des conseillers de quartier pour faire vivre le tableau de bord.

### ➤ Informations Mairie

- **Point sur la collecte des ordures ménagères** : actuellement, toute la ville de Saint-Priest est collectée en fréquence 6 (5 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du tri) avec paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en fonction de cette fréquence. La Métropole envisage de réorganiser sur l'ensemble de son territoire les fréquences de collecte pour adapter l'offre de service au plus près des besoins d'enlèvement des déchets. Les orientations retenues sont de passer la collecte en fréquence 3 (2 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du bac de tri) dans les zones pavillonnaires, et de rester en fréquence 6 dans les zones d'habitat collectif. Pour les zones nouvellement collectées en fréquence 3 la TEOM diminuera. Cette amélioration de la performance de la collecte permettra de dégager du temps pour collecter de nouveaux secteurs urbanisés et des marges de manœuvre financières pour réaliser de nouveaux investissements en équipements de collecte. La mise en œuvre du nouveau dispositif de collecte est prévue pour début 2017.

- **Renouvellement des conseils de quartier : point sur la démarche des groupes de travail inter quartiers, rappel de la procédure de renouvellement et présentation des événements et de la campagne de communication** : le renouvellement des conseils de quartier qui intervient tous les 3 ans aura lieu du 3 au 28 novembre. Pour mener à bien cette étape importante dans la vie des conseils de quartier, les 213 conseillers actuels ont été interrogés sur leurs souhaits en termes de formations, de

thématiques à développer, de projets à porter. Leurs réponses donneront des priorités fortes pour les travaux des prochains conseils. Aussi, plusieurs groupes de travail se sont réunis en juin pour travailler sur les nouveaux guide et charte de la démocratie locale, ainsi que sur les événements qui seront mis en place pour accompagner ce renouvellement. Les conseillers de quartier ont été assidus et de nombreuses propositions ont été formulées. Prochainement, la campagne de communication pour le renouvellement des conseils de quartier sera lancée. **La soirée de renouvellement pour Revaion aura lieu le jeudi 3 novembre à 18h30 à la maison de quartier REVAISON.** Tous les habitants qui souhaitent s'informer sur les conseils de quartier et les rejoindre sont invités à y participer.

## ? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

- **Le conseil de quartier demande s'il serait possible d'expérimenter sur Saint-Priest le tri des pots de yaourts** comme cela a été mis en place sur Villeurbanne; le service démocratie locale se renseignera et apportera une réponse.

Le conseil de quartier souligne la qualité des entretiens qu'ils ont eus avec les ambassadeurs du tri de la Métropole. Les conseillers souhaitent avoir un retour d'informations de cette campagne. Le service démocratie locale se renseignera.

- **Devant le commerce à l'angle du Boulevard Pasteur et de la rue des Etats Unis** : un conseiller demande que l'arbre soit taillé. Le service démocratie locale transmettra au service concerné.

- **Avenue Charles de Gaulle, avant le collège** : une taille de végétaux est demandée. Le service démocratie locale transmettra au service concerné.

- **Carrefour du Boulevard de la Cité Berliet et de la rue des Etats Unis** : un conseiller demande que soit vérifiée la synchronisation des feux tricolores. La demande sera transmise au service voirie.

- **Entre le collège Gérard Philippe et la copropriété voisine** : un conseiller signale une dégradation du grillage.

## VILLE DE SAINT-PIREST ▶

**Contact mairie "Conseils de quartier" :**  
Vanessa Lemazurier  
Tél. 04 72 23 49 40  
Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)  
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest  
Service Démocratie locale  
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina  
69800 Saint-Priest

## Le Conseil de quartier «Revaion» c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : ARMAND S., BERNASCONI C., BOURELLY D., CANTAU M., **CHAMFROY A.**, DAMET E., DUBOIS G., ECCIDIO E., **EYNARD C.**, EYNARD M., FARHANE S., GUBIAN W., **GUERIN A.**, **GUEROULT M.**, GUILLOT P., **KURBAN R.**, LAVAL C., LOMBARD N., MAIELLO J., MEISSNER R., PEY-RAVIER R., RATIER A., RENAUD L., ROSSI F., **RUBINO A.**, **SCHERER G.**, **VARIGNIER A.**, VELLA AM, VIRET F.

